



## LE TEMPS DU DISCERNEMENT

### 1. DEUX PRINCIPES FONDAMENTAUX D'ÉTHIQUE

Deux outils qui ne constituent pas le discernement, mais qui sont des préalables nécessaires pour voir si un acte peut être objet de discernement ou non.

#### a. La Règle d'or évangélique

- « *Tout ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux : voilà la Loi et les Prophètes.* » (Mt 7, 12) Cette Règle d'or est extrêmement exigeante dans sa formulation positive, comme ouverte sur l'infini. Elle l'est un peu moins dans sa formulation négative, et nous devrions au moins nous conformer à celle-ci.

L'avantage de cette Règle d'or : elle est simple. Mais elle ne permet pas toujours de résoudre les dilemmes éthiques qui nous sont parfois posés.

#### b. Emmanuel Kant

C'est pourquoi je vais faire appel au philosophe **Emmanuel Kant** qui a donné deux **outils – critères** extrêmement puissants pour examiner la moralité d'un acte. Ce sont ses **deux formulations de l'impératif catégorique**. Elles sont beaucoup utilisées aujourd'hui dans les comités d'éthique.

- Selon la **première formulation de l'impératif catégorique**, il faut agir de telle façon que la maxime de notre action puisse devenir une loi universelle de la conduite humaine, c'est à dire une loi valable pour tout homme placé dans les mêmes conditions d'action : « *Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir qu'elle devienne une norme universelle* » <sup>1</sup>. « *Le tribunal devant lequel doit comparaître tout acte humain est donc celui de l'universalité.* » <sup>2</sup> Avant d'agir, chacun doit s'interroger : si tous les hommes faisaient ce que je fais, qu'est-ce que cela donnerait ? Ce que je fais, chacun doit pouvoir le faire = **Exigence d'universalisation**.

**Des applications concrètes à ce principe d'universalisation** : Une application a un rapport avec **la faim dans le monde**. Certains économistes nous disent que

<sup>1</sup> *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Deuxième section, IV, 421.

<sup>2</sup> X. THEVENOT, *Une éthique au risque de l'Évangile*, p. 36

nous sommes tous impliqués dans la chaîne causale de la faim dans le monde. Chaque manquement au « *bien commun* » (recherche de l'intérêt ou d'avantages personnels au détriment du bien commun) « *contribue à appauvrir comparativement la planète, ce qui, à travers les pratiques des solidarités internationales, fait retomber sur les plus démunis une partie de ces pertes et de ces manques à gagner, ce qui a pour effet de les faire basculer dans l'indigence* »<sup>3</sup> Globalement, l'affaiblissement du souci du bien commun se traduit par l'appauvrissement et la misère d'une part de l'humanité.

Pour être plus concret, lorsque j'achète du **café bon marché**, des organismes comme la COTMEC nous disent que c'est sur le dos des producteurs qui sont nécessairement sous-payés. Ce bon marché est donc au prix de l'appauvrissement des producteurs. J'ai donc une attitude qui n'est pas universalisable, car si chacun fait comme moi, on aboutit à l'appauvrissement de populations entières.

Certains comportements qui ont **rapport à l'écologie** : Les Suisses rejettent en moyenne 6 tonnes de CO2 dans l'atmosphère par année. On estime les capacités naturelles d'élimination à 1 Tonne. Donc, si je suis dans la moyenne suisse au niveau de ma consommation des énergies fossiles, j'ai un comportement qui n'est pas universalisable, qui n'est pas viable au plan de la planète.

- **La deuxième formulation de l'impératif catégorique** s'oppose à l'utilisation ou instrumentalisation de l'être humain : « *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen* » (IV, 429, p. 295).

Kant distingue les fins matérielles, relatives, qui sont en fait des moyens, de la fin en soi qu'est l'être humain : « *L'homme, et en général tout être raisonnable, existe comme une fin en soi, et non pas simplement comme moyen dont telle ou telle volonté puisse user à son gré* »

Pour être bien comprise, cette deuxième formulation de l'impératif doit être lu à la lumière de **ce que Kant a dit de la dignité**. E. Kant a remarquablement mis en évidence la différence entre la notion de prix, relative aux choses et négociable, et celle de DIGNITE, relative aux personnes et inaliénable : « *Ce qui a un prix peut être aussi bien remplacé par quelque chose d'autre, à titre d'équivalent; au contraire, ce qui est supérieur à tout prix, et par suite n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une DIGNITE. Ce qui se rapporte aux inclinations et aux besoins généraux de l'homme, cela a un prix marchand; ce qui, même sans supposer de besoin, correspond à un certain goût, c'est-à-dire à la satisfaction que nous procure un simple jeu sans but de nos facultés mentales, cela a un prix de sentiment; mais ce qui constitue la condition qui seule peut faire que quelque chose est une fin en soi, cela n'a pas seulement une valeur relative, c'est-à-dire un prix, mais une VALEUR INTRINSEQUE, c'est-à-dire une DIGNITE.* » (IV, 434-435).

L'être humain, parce qu'il n'a pas un prix, mais est sujet d'une DIGNITE, doit toujours être respecté comme une *fin en soi*, et ne peut jamais être utilisé comme *moyen* en vue d'une fin, ne peut jamais faire l'objet de calculs utilitaires.

Cette deuxième exigence pourrait être appelée la **non instrumentalisation de l'être humain**, ou le respect absolu qui lui est dû.

---

<sup>3</sup> J.-L. Dherse, D.-H. Minguet, *L'éthique ou le chaos*, p. 214

- Deux siècles après avoir écrites, ces paroles de Kant gardent **un pouvoir subversif étonnant** vis-à-vis de certaines pratiques contemporaines, aussi bien dans le domaine de l'économie que de la bioéthique.

## 2. QUAND ET SUR QUOI DISCERNER ?

### a. On ne remet pas en cause les choix qui ont été faits

- St Ignace dit qu'on ne remet en principe pas en cause des **choix irrévocables** : Mariage, sacerdoce, vie religieuse.
- De même, on ne réexamine pas non plus les **décisions révocables** si le choix s'est fait en respectant les règles du discernement. Il n'est donc pas bon de s'inquiéter continuellement du choix qui a été fait ou de le remettre sans cesse en question. Quand le choix a été sincèrement et correctement fait (ceci ne veut pas dire que ce choix était "exact", ni même qu'il était objectivement le meilleur), on ne doit pas refaire le discernement, mais œuvrer pour réaliser au mieux le choix qui a été fait.
- Dans le cas de **choix irrévocables pas correctement réalisés**, St Ignace dit ceci : « *La seule chose à voir, si l'élection n'a pas été faite comme il se doit et de façon ordonnée, (...) après son 'être repenti, est de chercher à mener une vie bonne dans l'élection qu'on a faite* »<sup>4</sup>
- Par contre, pour un **choix révocable**, si le discernement n'a pas été fait correctement, St Ignace dit qu'il y a, dans ce cas, profit à refaire l'élection comme il se doit.

### b. On ne discerne pas sur les actes intrinsèquement mauvais

- **St Ignace** : « *Il est nécessaire que toutes les choses sur lesquelles nous voulons faire élection soient bonnes ou indifférentes en elles-mêmes, et qu'elles soient en accord avec notre sainte Mère l'Église hiérarchique, et ne soient ni mauvaises ni en opposition avec elles.* »

Ce que St Ignace veut dire, c'est que **le discernement ne peut jamais porter sur des actes en soi mauvais**. Ainsi, je n'ai pas à discerner si je dois éliminer la belle-mère qui est en train de démolir notre couple. Je n'ai pas à discerner si je dois avorter ou non. Selon St Ignace, « *il n'y a pas de discernement possible dans une alternative, quand l'un des choix envisagés (à fortiori les deux) est moralement mauvais.* »<sup>5</sup>

- Il est vrai **qu'il n'est pas toujours facile de savoir si certains choix qui s'offrent à nous sont bons**, et donc objets de discernement. Par exemple, il n'est pas facile de tracer la limite entre la médisance, qui n'est pas une attitude chrétienne, et l'exercice légitime de l'esprit critique. **Thomas Green** explicite cet exemple : « *Il peut arriver que je fasse à un tiers des commentaires sur un ami ou une connaissance, et que ces commentaires servent, à moi ou à celui à qui je les ai faits, pour venir en aide à cette personne. Il se peut également que ce genre de commentaires serve seulement à saper ou à détruire sa réputation. La différence entre les deux est parfois nette, mais il arrive aussi qu'elle soit très difficile à établir.* » (p. 92)

<sup>4</sup> Cité in THOMAS GREEN, *Art et pratique du discernement spirituel*, p.89.

<sup>5</sup> THOMAS GREEN, p.92.

- Il est vrai aussi que **la notion d'acte intrinsèquement mauvais pose question à pas mal de nos contemporains**. Beaucoup pensent aujourd'hui que l'avortement est moralement légitime dans certaines circonstances.
- Pour l'instant, retenons avec **Thomas Green** « *qu'il ne peut pas être toujours facile de déterminer si les choix qui s'offrent à nous sont en effet moralement bons et donc objets légitimes de discernement. Dans ce cas, nous pouvons avoir à discerner si nous avons réellement matière à discernement ! Autrement dit, il faudra peut-être placer l'alternative douteuse devant le Seigneur, telle que nous la voyons, et lui dire que nous ne savons pas si nous nous trouvons même devant un choix possible, mais que nous lui faisons confiance pour qu'il nous manifeste clairement sa volonté. Il sera peut-être également nécessaire de chercher un supplément d'information sur l'alternative douteuse.* » (p. 92). Nous pouvons par exemple nous informer sur la question auprès de spécialistes d'éthiques, de bons ouvrages sur le sujet ou à partir de certains documents d'Église.

Cette recherche d'informations n'est pas le discernement à proprement parler, mais **des préalables au discernement** : nous sommes toujours en train de **préparer le sol**.

### 3. REPÉRER LE DÉSIR FONDAMENTAL

- Un autre élément essentiel lorsque l'on veut discerner un choix est de repérer notre **désir profond**, ou **désir fondamental** (option fondamentale). *Est-ce que ce choix répond à mon désir profond ? Quelle est l'alternative qui correspond le mieux à mon désir fondamental ?*
- **Par exemple, si je dois discerner pour l'achat ou non d'une maison**, j'ai certes le désir d'avoir un chez soi pour la famille, le désir d'avoir un lieu stable, que je pourrai éventuellement laisser par la suite à mes enfants, le désir d'avoir notre propre jardin, que nous pourrons aménager à nos goûts, ... **Nous sommes tous des êtres de désir**, avec de multiples désirs, d'ailleurs presque toujours plus que nous ne pouvons réaliser. Ce sont ces désirs qui nous stimulent à agir. Mais il y a une hiérarchie dans ces désirs. Et en fin de compte, « *au-delà de la multiplicité des désirs, nous sommes tourmentés par un désir unique, fondamental.* » <sup>6</sup>. **St Augustin** disait : « *Tu nous a faits pour toi Seigneur, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne demeure en toi.* » **St Ignace**, lui, a mis au début de ses exercices son **Principe et fondement** : « *L'homme est créé pour cette fin : louer le Seigneur, le respecter, et, en le servant, sauver son âme.* »
- « *Le discernement consistera donc, devant toute alternative vraie, à essayer de reprendre conscience de notre désir profond, ce qui est notre véritable "raison de vivre" »* <sup>7</sup>. Et il est bien **d'explicitier, de formuler, et même d'écrire ce désir fondamental sous une forme personnalisée**.
- Formuler ce désir fondamental permet de **remettre à leur juste place la fin et les moyens**, que nous avons souvent tendance à inverser. La fin : je veux aimer et suivre Jésus-Christ à travers une option fondamentale de vie. Le moyen à discerner : l'achat d'une maison. **Est-ce que ce moyen me permet réellement de réaliser mon option fondamentale ?**

<sup>6</sup> ETIENNE PERROT, *Le discernement dans la vie courante*.

<sup>7</sup> Ibidem.

- Il faut sans cesse « *se remettre devant les finalités essentielles, les choix, et les décisions quotidiennes apparaissent alors comme ce qu'ils sont, de simples moyens qui prennent sens dans la mesure où ils conduisent mieux vers l'accomplissement de notre désir profond. Les "passions désordonnées" disparaissent à la lumière de cet ordre restauré qui place en tête la fin et les moyens en position seconde.* »<sup>8</sup>

#### 4. LES TROIS CAS DE FIGURE DE DISCERNEMENT

St Ignace parle des **trois temps du discernement**, qu'il faudrait plutôt appeler les **trois cas de figure du discernement**. Trois contextes différents dans lesquels je suis appelé à faire un discernement. Ces trois cas sont présentés par St Ignace **par ordre décroissant du point de vue de la force de la lumière**. Dans le premier cas, il s'agit d'une lumière fulgurante, qui ne laisse aucun doute. Dans le deuxième cas, il s'agit de recevoir une lumière à travers clartés et ombres, à travers consolations et désolations. Dans le troisième cas, c'est le discernement en l'absence de lumière sensible, en l'absence de consolation et de désolation, et où je devrai faire appel aux facultés naturelles.

##### I. Premier cas : la lumière fulgurante

- Le premier cas est probablement le moins fréquent. Le texte des exercices le présente ainsi : « *Quand Dieu notre Seigneur meut et attire la volonté de telle sorte que, sans douter ni pouvoir douter, l'âme fidèle suit ce qui lui est montré. Ainsi firent saint Paul et saint Mathieu, quand ils suivirent le Christ notre Seigneur.* » (N° 175) C'est la lumière fulgurante, ne laissant aucun doute ; celle qu'a reçue St Paul sur le chemin de Damas ; mais aussi celle qu'a reçue Mathieu lors de son appel, où on le voit suivre Jésus immédiatement, sans aucune hésitation (Mt 9, 9) Il s'agit d'une lumière qui s'impose avec une force tranquille, telle qu'il est impossible de douter.
- Selon **Jean Laplace**, « *la seule chose qui soit demandée dans ce cas à la fidélité de l'homme, c'est de ne pas confondre cette action de Dieu et la transposition que, sans s'en douter, l'homme peut en faire. Aussi faut-il tout à la fois recevoir dans la joie et demeurer vigilant.* »<sup>9</sup>
- Cette lumière fulgurante est souvent d'un instant, et **il faut la distinguer du temps qui la suit** ; temps durant lequel nous pouvons faire des interprétations, tirer des conclusions, élaborer des projets, à partir de cette lumière reçue. Ces interprétations ne sont pas des dons immédiats de Dieu et peuvent introduire des déviations. On est par conséquent ramené au discernement spirituel qui est mis à l'œuvre dans le 2<sup>ème</sup> ou le 3<sup>ème</sup> cas, pour ne pas être dupes de nos interprétations ou de nos sentiments.

##### II. Deuxième cas : consolations – désolations

- Le deuxième cas de figure est présenté ainsi dans les exercices : « *Quand on reçoit assez de lumière et de connaissance par l'expérience des consolations et des désolations, et par l'expérience du discernement des esprits.* » (N° 176)
- Puisque l'homme est fils de Dieu, habité par l'Esprit Saint, il est appelé à sentir et à accueillir les motions produites par cet Esprit. Un peu plus loin dans les exercices, au **N° 313**, St Ignace donne les « *Règles pour sentir et reconnaître en quelque*

<sup>8</sup> Ibidem.

<sup>9</sup> *Une expérience de la vie dans l'Esprit*, p. 107.

*manière les diverses motions qui se produisent dans l'âme, les bonnes pour les recevoir, les mauvaises pour les rejeter. »*

- Il faut souligner l'importance du sentir dans le discernement spirituel. Sentir les mouvements profonds qui se produisent en nous. Il s'agit de l'analyse des **motions intérieures**, c'est-à-dire discerner les différents sentis de l'âme. Ce que l'on appelle **motions** sont des mouvements intérieurs touchant aussi bien l'intellect que l'affectivité (la tête et le cœur).

Il y a donc en nous, face à des choix, une **poussée ou une résistance** à agir, que l'on peut sentir ; il s'agit de déterminer d'où vient cette poussée ou résistance, cette attirance ou répulsion, que l'on appelle dans le langage ignacien **consolation** ou **désolation**.

*« Plus le chrétien développe sa vie intérieure et plus il perçoit en lui des inspirations, des mouvements qui tendent soit à le rapprocher de Dieu, soit à l'en éloigner. Discerner parmi ces influences celles qui sont bonnes et celles qui sont mauvaises est important. La théologie spirituelle a recueilli les règles et les conseils donnés au cours des âges pour accomplir cette distinction. Elle nous les présente sous le nom de discernement des esprits. » (in CE 106, p. 56)*

- Pour opérer un discernement dans la situation de ce 2<sup>ème</sup> cas de figure, le discernant *« se met franchement face à l'une et l'autre solution alternative entre lesquelles il doit choisir, afin de sentir de quel côté il sera attiré par l'Esprit. Il commence par retenir comme hypothèse la solution qui lui semble correspondre davantage à son climat intérieur créé par son désir de suivre le Christ. Il vit dans la perspective de cette solution, il y pense entre les contemplations, il peut aussi lui consacrer tel ou tel temps de prière ; et il observe le retentissement qui s'opère en lui. Si la paix, l'état de cohérence, fruit en lui de la grâce de l'indifférence, vient à être troublé, c'est le signe que cette solution n'est pas celle qui est voulue pour lui. Si, au contraire, il se sent fortifié dans son état de paix, de joie et de cohérence intérieure, c'est le signe que cette solution peut être celle qui est voulue pour lui ; encore faut-il, dans ce cas, qu'il fasse la contre-épreuve de son discernement en se mettant face à l'autre solution pour éprouver intérieurement ce qui s'en suit. »*<sup>10</sup>

### **III. Troisième cas : le temps du raisonnement**

- St Ignace décrit ainsi ce troisième cas de figure : *« Le troisième temps est tranquille (...) J'ai dit : temps tranquille, au cours duquel l'âme n'est pas agité par divers esprits et utilise ses puissances naturelles, librement et tranquillement. » (N° 177)*
- Dans ce troisième cas, il n'y a rien, aucune motion ne nous pousse dans un sens ou dans l'autre. C'est ce qu'Ignace appelle *« temps tranquille »*. Dieu semble n'avoir rien à dire à l'âme qui cherche sincèrement sa volonté. Il faut dans ce cas se servir de ses capacités naturelles de raisonnement, d'analyse, ou d'imagination pour peser le pour et le contre et pouvoir malgré tout opérer un choix. Même sans lumière d'en haut, il y a une manière de prendre une décision qui soit dans la relation inconditionnée à Dieu, entourée d'un climat de prière. **Ignace propose ici deux manières de procéder :**

<sup>10</sup> CLAUDE VIARD, *Trois temps pour choisir*, in *Christus* N° 124, p. 167-168.

### Première manière :

La première manière, la méthode lourde, fait essentiellement appel à la raison ; c'est celle qui se sert des 4 colonnes en pesant le pour et le contre (1<sup>ère</sup> solution, 2<sup>ème</sup> solution, pour, contre) Cette première manière passe par 6 étapes :

1. Poser le choix à faire avec clarté sous forme d'alternative.
3. Se mettre dans une perspective de foi, et essayer de se trouver dans un état de détachement ou de liberté spirituelle par rapport à l'une et l'autre solution de l'alternative = arriver à l'indifférence ignatienne. Je suis alors en état de sentir ce qui pèse d'avantage dans un sens ou dans l'autre.
4. Se mettre face à Dieu dans la prière pour lui demander : « *Seigneur, que veux-tu que je fasse ?* »
5. Enfin, et seulement dans cette 4<sup>ème</sup> étape, je fais les colonnes, avec l'une et l'autre solution. (dessiner tableau) Pour la première d'abord, j'examine le pour et le contre, les avantages et les inconvénients. De même pour la seconde solution. Si l'on est pas arrivé auparavant à un état de détachement par rapport à l'une et l'autre alternative, on risque ici d'aboutir à une justification à l'aide d'arguments ; ce qui revient à suivre son propre chemin tout en prétendant faire la volonté de Dieu.
6. Je me livre à l'examen du résultat : je regarde de quel côté les raisons avancées pèsent davantage et m'invitent alors à pencher.
7. « *Dans la sixième et dernière étape, je donne mon assentiment au choix qui s'impose à moi par le biais des raisons, et, offrant ce choix à Dieu dans la prière, je me rends attentif aux retentissements qui vont s'ensuivre en moi. (...) Du coup, je suis renvoyé au discernement de ce qui se passe en moi et qui est indicateur de mon état d'accord ou désaccord avec l'œuvre de Dieu. (...) La paix ou le trouble qui m'habiteront viendront confirmer ou infirmer le choix qui aura mûri en moi. Le recours au sentir intervient ici dans une fonction de confirmation ou de vérification des préalables.* » <sup>11</sup>

### Deuxième manière :

La deuxième manière fait plus appel à l'imagination. Ignace propose trois exercices qui visent à faire prendre de la distance par rapport à la situation que je vis, en me faisant sortir de moi-même :

- « *Premièrement, considérer quels conseils je donnerai à une autre personne placée dans une situation identique à la mienne ;*
- *deuxièmement, m'imaginer sur mon lit de mort, et me demander quel choix je voudrais avoir fait ;*
- *ou enfin, "regarder et considérer comment je serai au jour du jugement et penser comment je voudrais avoir pris ma décision au regard de la chose présente"* (§ 187) » <sup>12</sup>

Le processus s'achève par l'offrande à Dieu de l'alternative choisie, pour en accueillir sa confirmation.

- Ces deux manières font appel à la raison et à l'imagination, mais « *pour déboucher dans une étape où les motions et le sentir spirituels se manifestent et permettent de fonder en définitive le choix.* » <sup>13</sup>

<sup>11</sup> CLAUDE VIARD, *Trois temps pour choisir*, in *Christus* N° 124, p. 173-174.

<sup>12</sup> THOMAS GREEN, p. 96.

#### IV. Conclusion :

Ces trois cas de figure de discernement « *ne s'opposent pas. Il peut y avoir passage de l'un à l'autre, remontée ou descente. Souvent, pour nous décider, nous n'avons d'autre recours que le troisième : nous sommes sans lumière et une décision s'impose.* »<sup>14</sup> Mais l'effort de détachement, l'honnêteté avec laquelle nous faisons la procédure, font parfois naître en nous des motions intérieures, qui sont une confirmation que Dieu *accueille le choix que nous faisons. Vient un moment où nous pouvons dire : « C'est bien cela »*, en ayant une certitude intérieure.

Maret

Michel,

Communauté du Cénacle au Pré-de-Sauges

---

<sup>13</sup> CLAUDE VIARD, *Trois temps pour choisir*, in *Christus* N° 124, p. 170.

<sup>14</sup> JEAN LAPLACE, *Une expérience de la vie selon l'Esprit*, p. 108.



